



CTL du 21 avril 2015
Déclaration liminaire
CGT Finances publiques d'Indre et Loire

Le seul point à l'ordre du jour de ce comité technique local, inscrit pour « avis » des élus, porte sur les modifications des horaires d'ouverture au public des structures du réseau départemental d'Indre et Loire.

Mais à quoi bon discuter des horaires aujourd'hui si c'est en fait pour pallier aux suppressions et vacances d'emplois actuelles et à venir avec en corollaire à n'en pas douter, la suppression définitive de structures locales en Indre et Loire ?

C'est très simple.

À la CGT Finances Publiques, nous combattons les réductions des horaires d'ouverture des structures locales car cette politique est une politique de renoncement au service public.

En réduisant les horaires d'ouverture, vous ôtez à toute une partie de la population qui a le plus besoin d'un service public de proximité, la possibilité d'avoir accès à un service humain dans tous les sens du terme qui les comprend et qui peut les aider dans leurs démarches administratives.

Cette partie de la population n'est pas la plus privilégiée. C'est souvent une population âgée, qui n'a pas franchi et ne franchira plus le cap de la dématérialisation des procédures et de l'accès à Internet. C'est souvent aussi une population qui n'a pas les moyens financiers ou humains de se déplacer pour trouver un point d'accueil où elle pourra être écoutée et guidée.

Nous constatons que la politique de réduction des horaires d'ouverture prend un caractère systématique et même dogmatique à notre sens.

Ce comité technique est significatif à plus d'un titre.

En effet, ce qui semblait impossible hier encore, c'est-à-dire fermer plusieurs demi-journées, voire plusieurs journées dans la semaine est devenue aujourd'hui votre règle et la réalité pour l'usager du service public de la DGFIP.

- Quels arguments pour expliquer une telle réduction d'ouverture pour une structure locale ?
- Comment justifier un tel recul dans le service public à rendre à nos concitoyens ?

La CGT considère que sur ce point la mission de défense du service public est incompatible avec une telle réduction des horaires d'ouverture au public, qui n'est, et nul ici ne pourra le contester, que la conséquence de la suppression des emplois dans les structures des finances publiques.

Les arguments avancés sur l'amélioration des conditions de vie au travail des agents sont fallacieux.

Nous ne sommes pas dupes :

ce n'est pas en réduisant les horaires d'ouverture que l'on réglera les problèmes de charge de travail des agents, de moyens et de sécurité de postes en sous-effectif. Pire encore, par effet de déport d'une journée sur une autre ou d'un service à l'autre, la situation sera à n'en pas douter aggravée. En concentrant sur une plus courte période la charge de travail ou en la transférant sur un autre service, qui lui sera ouvert, les conditions de vie au travail des agents vont encore un peu plus se dégrader.

Nous vous tenons pour collégialement responsables du désengagement de l'État dans ses prérogatives de maintien du service public à la DGFIP.

En effet, par la note de cadrage nationale 158-2014 communiquée aux postes et services de notre département fixant le nouveau cadre dans lequel les directeurs pouvaient adapter les horaires d'ouverture, vous avez décidé d'en saisir les possibilités comme des opportunités pour le bon fonctionnement de nos postes et services, plutôt dire pour gérer la pénurie !

Tout cela s'assoit sur des pseudo-concertations démagogiques, pas de vote des agents, pas de statistique de fréquentation du public, et sans que la possibilité du statu-quo soit offerte.

Vous l'aurez compris, la CGT Finances publiques, à l'instar des autres organisations syndicales, n'acceptera pas la démission de notre administration et ne participera pas à la destruction annoncée du service public à la DGFIP. Nous en ferons la publicité la plus large possible.

Les élus CGT Finances publiques d'Indre et Loire, Nicole BROUSSEAU, Bertrand FERRE, Irène GAILLARD, Ronan LE-NEZET, Michèle RENAUDIN, Nicole SERTON